

À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

Uranium et santé publique Le CSSS de la Baie-des-Chaleurs fait connaître sa position

Maria, le 2 février 2011 – Le Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Baie-des-Chaleurs demande au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur le territoire de la Baie-des-Chaleurs, jusqu'à ce que soient connus les résultats du rapport du groupe de spécialistes de l'Institut national de santé publique du Québec sur les effets de la radioactivité issus de l'uranium sur la santé humaine, attendus à l'hiver 2012.

Cette position a été prise à l'unanimité hier lors de l'assemblée régulière du conseil d'administration en considérant la responsabilité populationnelle du CSSSBC eu égard à la santé des usagers qu'il dessert, c'est-à-dire la population de la Baie-des-Chaleurs.

S'appuyant sur le principe de précaution, le conseil d'administration souhaite que le Gouvernement attende que soient rendus public les travaux du groupe de travail concerté sur l'uranium, constitué par le D^r Alain Poirier, directeur national de la Santé publique, dont le mandat est d'analyser les effets de la radioactivité issus de l'uranium sur la santé humaine lors des activités d'exploration, d'exploitation, de stockage, de transport et de gestion des résidus.

Le CSSSBC a été interpellé par différents acteurs de la communauté au sujet des droits miniers qui ont été accordés par le ministère des Ressources naturelles pour des travaux d'exploration d'uranium prévus au printemps 2011 dans trois secteurs de la MRC Avignon en Gaspésie. La préoccupation principalement soulevée par ces travaux concerne le risque potentiel de contaminer des sources d'eau potable, dont la principale source d'eau de la municipalité de Pointe-à-la-Croix et celle de Listuguj et de dégager du radon, un gaz radioactif lié à un risque accru du cancer du poumon.

Notre mission première : la santé de la population

Le CSSS de la Baie-des-Chaleurs a pour mission d'améliorer la santé et le bien-être de la population du territoire qu'il dessert, de la naissance à la fin de vie, en offrant, en collaboration avec ses partenaires, une gamme de services de santé et de services sociaux bien articulés entre eux grâce à la coordination du réseau local de services.